

RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DE L'ARH

Le point de vue du Collectif de Défense de l'hôpital de Die

Lundi 18 mai 2009, les membres diois du Comité de pilotage du territoire de santé ont rencontré M. Bonnet, directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Rhône-Alpes.

Ils ont collectivement défendu la position de rejet des options proposées par les deux experts qui n'ont pas pris en compte les propositions des groupes de travail.

Pour sa part, au nom du Collectif de Défense de l'Hôpital de Die, son président a déclaré qu'il s'agissait d'une véritable mascarade au mépris du comité de pilotage, des groupes de travail et des orientations défendues par l'immense majorité des Dioises et des Diois.

En effet, les conclusions et les options des experts vont à l'inverse du maintien à Die de la maternité, de la chirurgie d'urgence et du renforcement de tous les services de l'hôpital de Die.

Elles ne prennent pas en compte les problèmes posés aux médecins généralistes du fait de leur faible nombre, de leur surcroît de travail et de la nécessité d'être adossé à l'hôpital de proximité du territoire diois, pour la sécurité de leurs patients.

S'agissant de la sécurité, notre représentant a insisté sur la « perte de chances » qu'engendrerait la disparition de la chirurgie d'urgence et de la maternité, du fait de l'éloignement et donc du temps d'intervention beaucoup plus long. Il a précisé qu'il y avait toute une jurisprudence en la matière.

M. le directeur de l'ARH n'a fait aucun commentaire sur le rapport des experts, se contentant de rappeler « le droit commun, conformément aux règles de sécurité ». C'est à dire l'application des décrets.

Il a reconnu la « relative saturation » de l'hôpital de Valence, le « droit de désaccord » avec les scénarios proposés et la possibilité d'en faire un nouveau.

Ou il y a un hiatus avec ce que proposent les experts, ou l'ARH souhaite gagner du temps pour avoir le moins de « vagues » possible avant la décision de la commission exécutive du 10 juillet. En effet, le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la maternité, après le 22 juillet, sera ou non accepté ce jour-là.

Pour notre part, nous pensons que l'ARH veut gagner du temps et nous appelons à une large mobilisation pour une manifestation unitaire, avant cette décision et suffisamment tôt, ainsi que d'autres actions en préparation pour attirer l'attention des pouvoirs publics.

Pour en débattre et échanger au sujet de cette rencontre à l'ARH, nous appelons à participer nombreux à la **réunion publique du Collectif de Défense de l'Hôpital le mardi 26 mai 2009 à 20 H 30, salle Joseph Reynaud**. Montrons, comme nous l'avons dit à l'ARH, qui a lui-même employé le terme, notre « attachement » à notre hôpital par des actes concrets.